DECLARATION UE DE CONFORMITE

Le fabricant RG SAFETY, 817, rue Nicéphore Niepce ZAC de la Fouillouse, 69800 SAINT-PRIEST, FRANCE, déclare sous sa seule responsabilité, que l'équipement de protection individuelle neuf mentionné ci-après :

Chaussures de sécurité de la marque ERGOS référence :
GENEVE 2 S2 SRC

Code : 586006

- est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable : Règlement (UE) 2016/425 du 9 mars 2016 et aux normes nationales transposant la (les) norme(s) européenne(s) harmonisée(s) EN ISO 20345:2011

- est identique à l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) référence 0075/021/161/06/22/1090 EXT 02/06/22 du 03 06 2022 délivrée par le laboratoire notifié n° 0075 :

CTC
4 rue Hermann Frenkel
69367 Lyon Cedex 07 - FRANCE

Fait à Saint Priest, le 16 Juin 2022

Signé par et au nom de RG SAFETY
Responsable Homologation Produit
William YAU CHUN WAN

GROUPE RG
817 rue Nicéphore Niepce ● ZAC de la Fouillouse ● 69800 SAINT-PRIEST
TEL +33 (0)4 72 23 24 30 ● FAX +33 (0)4 72 23 71 98

RG SAFETY capital 16 342 937,00 €
RCS LYON 420 625 394
SIRET 420 625 394 00069 ● APE 4669 B
N° IDENTIFICATION TVA FR 90 420 625 394